



**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr conseillers : 14
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux le quinze du mois de juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, GIRAUD Jean, LIMONE Julien, NAVEZ Marie-Louise, CLUZEL Anthony, BARDY Benoît, BLANC Emilie, DUPINAY Pierre, CANET Véronique

Excusés : BRUNET Jonathan, DEGAND Nathalie, ROUCHOUSE Muriel

Absent : Yves GRANGE

Secrétaire de séance : Jacques GERY

N° 23 150622

**OBJET : TARIF CONCESSIONS ET CASES COLUMBARIUM
CIMETIERE COMMUNAL**

Le Maire indique au Conseil Municipal que les tarifs communaux relatifs aux concessions et cases de columbarium n'ont pas évolué depuis 2012.

Elle rappelle également que des travaux de réaménagement des allées de circulation viennent de s'achever pour la somme de 13 816.00 €.

Il serait souhaitable de procéder à une hausse des tarifs des concessions trentenaires à partir du 1^{er} juillet 2022.

Concessions trentenaire	Columbarium (case de 4 urnes)
Tarif actuel au m ² : 50.00 €	200.00 €
Proposition de tarif : 70.00 € au m ²	300.00 €

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

- **DÉCIDE** de modifier les tarifs votés en 2012 et vote les tarifs suivants, à partir du 1^{er} juillet 2022 :

- Concession trentenaire au m² 70.00 €
- Columbarium (case pouvant contenir 4 urnes) 300.00 €

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

**Le Maire
A. FLACHER**